

  LA FÊTE DE LA
CITOYENNETÉ

 citoyenneté NC

MARDI
24

SEPT. 2019
8H30 - 17H30

centre
culturel
Tjibaou

AU PROGRAMME

Échanges culturels,
mini-forums citoyens,
concerts, expositions,
démonstrations
culinaires, stands de
restauration,
animations culturelles,
dernières sélections
du Festival des arts du
pays en musique et en
arts visuels...

“ Célébrons la citoyenneté ! ”

**ENTRÉE
GRATUITE**

Pour tout renseignement :

 24 65 65   GouvNC

 www.gouv.nc

Terre de parole, terre de partage



Célébrons la citoyenneté !

La Fête de la citoyenneté

Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun.

Extrait du préambule de l'Accord de Nouméa

Reposant sur les principes énoncés dans le Préambule de l'Accord de Nouméa, la Fête de la citoyenneté a pour objectif principal de sensibiliser la population à l'édification d'un sentiment commun d'ancrage et d'appartenance à un même pays. Cette sensibilisation trouve écho à travers des rencontres et des manifestations fédératrices mettant en avant le multiculturalisme et l'inter-culturalisme qui animent la Nouvelle-Calédonie d'aujourd'hui.

Elle est organisée depuis quinze ans par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie à la date anniversaire du 24 septembre. Ce rassemblement citoyen est l'occasion de proposer des actions citoyennes et culturelles valorisant la construction de la citoyenneté calédonienne.

Après s'être tenue pour la première fois en 2005 sur la place du Mwâ Kââ, érigé à l'occasion de cette célébration, la Fête de la citoyenneté s'est décentralisée à Pouébo, Houailou, Poya, Ouvéa, Païta, Poum, Maré et est revenue à Nouméa en 2018, dans un lieu chargé de symboles et ouvert à toutes les cultures, le centre culturel Tjibaou, qui l'accueillera de nouveau en 2019.

Cette année, elle intégrera dans sa programmation les disciplines restant à sélectionner dans le cadre du Festival des Arts du Pays dans les domaines de la musique, des arts visuels et de la confection de monnaie kanak.

Le 24-Septembre, une date anniversaire

La journée du 24 septembre a été célébrée depuis 1953, date du centenaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France (24 septembre 1853), avant d'être considérée comme une journée de deuil national par le peuple kanak. En 2004, à l'initiative de Déwé Gorodey, alors membre du gouvernement en charge de la citoyenneté, elle est devenue la « Fête de la citoyenneté » rassemblant toutes les communautés du territoire autour du peuple premier. Celle-ci s'est tenue sur la place du Mwâ Kââ à Nouméa et a connu sa première décentralisation à Balade (Pouébo) en 2011.

Le Festival des Arts du Pays



S'inscrivant dans la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa et plus particulièrement la construction de la citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie dans un destin commun, ce projet a, depuis sa première édition en 2013, pour objectif global de sélectionner la délégation qui représente la Nouvelle-Calédonie à l'occasion du Festival des Arts mélanésiens et du Festival des Arts du Pacifique.

Organisé tous les deux ans par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en partenariat avec les provinces, les aires coutumières, les communes et les établissements publics culturels de la Nouvelle-Calédonie, le 4^e Festival des Arts du Pays se déroule du 23 février au 24 septembre 2019. Il propose quatre journées culturelles ouvertes au grand public, afin de sélectionner les artistes qui constitueront la délégation de la Nouvelle-Calédonie à l'occasion du prochain Festival des Arts et de la Culture du Pacifique, dont la 13^e édition se tiendra à Hawaï'i en 2020 sur le thème « Prenez la pagaie gouvernail ».

Les disciplines sélectionnées le 24 septembre seront les suivantes :

- Sculpture ; peinture ; dessin (arts visuels)
- Musique kanéka ; chant choral
- Monnaie kanak

Modalités de participation

Les candidats ayant rempli un dossier d'inscription se produisent devant un comité de programmation, constitué de professionnels de la culture, de représentants des artistes et de représentants des institutions. Celui-ci retiendra un ou des lauréats (il s'accorde le droit de retenir plus d'un lauréat, artiste individuel ou troupe) dans chaque discipline représentée.

Se produire devant un public majoritairement anglophone représente un challenge supplémentaire pour tous les artistes qui, dans leurs créations artistiques, devront également tenir compte du thème du XIII^e Festival des Arts du Pacifique FESTPAC-Hawaï'i 2020, « **E kū i ka hoe uli** » (« **Prenez la pagaie gouvernail** »). Ce thème provient d'un chant prophétique qui met en garde contre des changements turbulents à l'horizon.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 septembre 2019 à 11 h.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la direction de la Culture, de la condition féminine et de la citoyenneté – 21, rue Georges-Clémenceau – Nouméa Centre-ville
- Tél. : 26 97 60

Objectif : sélection Hawai'i 2020

13^e Festival des Arts du Pacifique : « Prenez la pagaie gouvernail »



<https://www.festpachawaii.org/>

Les points forts de la journée

- **Des activités variées : ateliers de démonstration des savoir-faire culturels**

Stands des associations des communautés, stands d'information, ateliers et espaces divers de démonstration et d'initiation aux savoir-faire culturels traditionnels, ateliers de sculpture, pour adultes et enfants, sur différents supports, **cérémonie traditionnelle chinoise du thé et cérémonie du thé à la menthe à l'orientale**.

- **2 mini-forums**

À 10 h 30 : « Rites, rituels, us et coutumes de la vie » abordera les rites, rituels et coutumes participant de l'identité de chaque composante culturelle du pays, les différences mais aussi les pratiques communes leur permettant de tisser des liens entre elles.

À 14 h : « Être citoyen calédonien » portera sur la place et le rôle que chaque communauté joue ou entend jouer dans la construction de la citoyenneté calédonienne.

- **Des activités ludiques et pédagogiques proposées par les établissements publics culturels**

Dans « l'aquarium » (à côté du snack), la bibliothèque Bernheim proposera un point lecture, des ateliers pour enfants et une exposition valorisant la production du Contrat Territoire Lecture ; à son côté, l'IANCP (Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique) présentera une exposition photographique d'objets archéologiques et un échantillon de ses publications.

L'Académie des langues kanak, installée sur l'espace Apé Vila, animera un **atelier de gravure sur bambou**. Chacun pourra graver un mot, son prénom, une phrase traduite dans une langue de son choix et repartir avec sa création. Chaque communauté sera aussi invitée à graver un mot dans sa langue natale afin de célébrer la citoyenneté sur un « bambou commun » dressé dans cet espace.

- **Des spectacles de danses traditionnelles et des mini-concerts**

Danses traditionnelles présentées par les associations des communautés et sélections musicales dans le cadre des sélections du Festival des Arts du Pays.

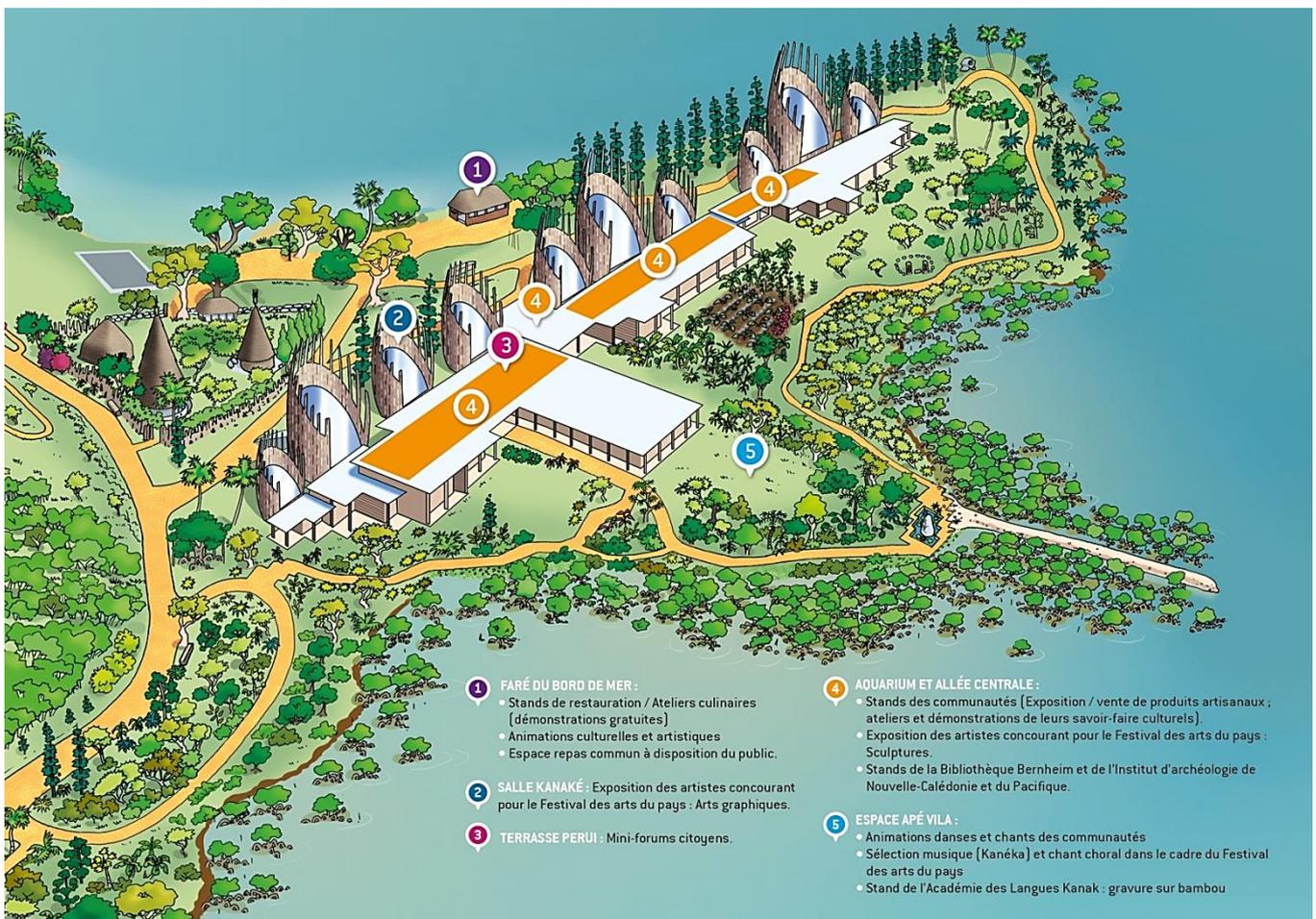
- **Une journée éco-citoyenne qui bannit le plastique**

S'inscrivant dans la mise en application de la Loi du Pays n° 2019-2 anti-plastique, entrée en vigueur le 1^{er} août 2019, **les stands de vente de restauration proposeront des contenants (assiettes, barquettes, gobelets et verres) ainsi que des couverts compostables ou biosourcés.**

Le public est aussi invité à faire un geste citoyen en amenant ses propres couverts, sa tasse ou son gobelet personnel !

- **Les différents espaces**

- Aquarium et allée centrale : stands des communautés (exposition/vente de produits artisanaux ; ateliers et démonstrations de leurs savoir-faire culturels) ; exposition des artistes concourant pour le Festival des Arts du Pays - sculptures ; stands de la bibliothèque Bernheim et de l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique.
- Terrasse Perui : mini-forum citoyens.
- Salle Kanaké : exposition des artistes concourant pour le Festival des Arts du Pays - arts graphiques.
- Espace Apé Vila : animations, danses et chants des communautés ; sélection musique (kanéka) et chant choral dans le cadre du Festival des Arts du Pays.
- Faré du bord de mer : stands de restauration ; ateliers culinaires (démonstrations gratuites) ; animations culturelles et artistiques ; espace repas commun à disposition du public.



Avant-programme du 24 septembre 2019

Entrée libre et gratuite toute la journée

8 h 30 : Ouverture de la journée

Arrivée et accueil coutumier des délégations et du public

Hymne, lever des drapeaux, discours officiels

Danse fusion - **troupe Tiaré Pacifique et troupe de la tribu de Hunöj (Lifou)**

(Espace Apé Vila)

9 h 30 : **Ouverture des activités**

(stands, démonstrations culinaires, animations proposées par les associations des communautés participantes, atelier de tressage, atelier sculpture et sélections du Festival des Arts du Pays en musique et en arts visuels.

9 h 30 - 10 h 30 : Groupes de musique et chorales concourant au Festival des Arts du Pays (Espace Apé Vila)

10 h 30 : **Mini-forum « Rites, rituels et coutumes de la vie »** (Terrasse Perui)

11 h 30 : Dégustations de spécialités des communautés (Village culinaire)

11 h 45 : Danses traditionnelles - **Communauté chinoise de Nouvelle-Calédonie** (Faré du bord de mer)

REPAS CITOYEN

12 h - 13 h : Chorales concourant au Festival des Arts du Pays (Espace Apé Vila et Faré du bord de mer)

13 h : Danses traditionnelles – **Danses du Pacifique – troupe New Way de Païta** (Faré du bord de mer)

13 h 30 : Extrait de « Wakoko », comédie musicale – **troupe Wakoko de Maré** (Espace Apé Vila)

14 h : **Mini-forum « Être un citoyen calédonien »** (Terrasse Perui)

15 h : **Danses wallisiennes et futuniennes – troupe Faka Galo Gataa** (Espace Apé Vila)

15 h 30 : **Cérémonies du thé chinoises et orientales** (Terrasse Perui)

16 h 30 - 17 h 30 : Groupes de musique et chorales concourant au Festival des Arts du Pays (Espace Apé Vila et Faré du bord de mer)

17 h 30 : Clôture – Mot d'au revoir

Contacts médias : Cabinet de Didier Poidyalwane.

Fabiola POUHAMBOUTTE 24 65 58 – fabiola.pouhamboutte@gouv.nc